

*Sur la charité envers les défunts ; mercredi 9 novembre 2022, prière à St-Étienne-du-Mont*

Croyant Pascal être saint, nous croyons par là-même que le Seigneur l'avertit par grâce de nos assemblées réunies à sa mémoire ; et cela, non d'abord pour sa joie, rien ne pouvant être ajoutée à la joie d'une âme voyant Dieu en pleine lumière ; mais afin qu'à sa prière nous soit communiquée quelque chose de la justice divine à quoi il participe à plein.

Or, la part de justice qu'il peut nous obtenir en ce mois des défunts peut être heureusement colorée par la prière d'un homme qui aimait les siens avec tant de tendresse, et à qui cette tendresse naturelle inspira une peine proportionnée, sur quoi put seule dominer la profondeur de l'espérance chrétienne, qui fait l'objet principal de la lettre de consolation qu'il adressa, d'accord avec Jacqueline, à leur sœur Gilberte.

Dans cette lettre se distinguent des traits d'une sagesse admirable, sur quoi les vivants ne sauraient trop régler leur conduite à l'égard des âmes du purgatoire. Pascal indique que, s'il est juste qu'on s'afflige, selon la nature, de la perte d'un si bon père, une joie toute spirituelle doit dominer sur le sentiment, de savoir l'âme de celui que l'on aime délivrée désormais de toute tentation de pécher, qui a son siège en effet dans le corps. « Il n'y a rien qui puisse modérer [cette joie], écrit Pascal, sinon la crainte que l'[es] âmes ne languissent pour quelque temps dans les peines qui sont destinées à purger le reste des péchés de cette vie : et c'est pour flétrir la colère de Dieu sur eux que nous devons soigneusement nous employer. La prière et les sacrifices sont un souverain remède à leurs peines. » Mais, ajoute Pascal, « une des plus solides et plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore au monde, et de nous mettre pour eux en l'état auquel ils nous souhaitent à présent. Par cette pratique nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous : et comme les hérésiarques sont punis en l'autre vie des péchés auxquels ils ont engagé leurs sectateurs dans lesquels leur venin vit encore ; ainsi les morts sont récompensés, outre leur propre mérite, pour [les mérites] auxquels ils ont donné suite par leurs conseils et leur exemple. » Il n'y a rien de plus consolant en outre pour les vivants que cette communion dans et par le mérite avec celui qui est devenu membre de l'Église du ciel. Mais la suite n'est pas moins admirable, où l'ordre de la charité, qui paraissait d'abord combattre la tendresse de personnes s'aimant trop humainement, finit par assumer celui de l'émotion et du sentiment : « Faisons donc revivre notre père devant Dieu en nous de tout notre pouvoir ; et consolons-nous en l'union de nos cœurs, dans laquelle il me semble qu'il vit encore, et que notre union nous rende en quelque sorte sa présence, comme Jésus-Christ se rend présent à l'assemblée de ses fidèles. »